DEFAUT QUALITE - DISPOSITIFS MÉDICAUX - PUBLIÉ LE 21/03/2019 - MIS À JOUR LE 19/04/2021

Retrait du marché de dispositifs médicaux de la société Pan Medical

L’ANSM a pris une décision de police sanitaire, à titre conservatoire, à l’encontre de la société Pan Medical, qui a distribué en Europe entre septembre 2016 et décembre 2018 des dispositifs médicaux sans certificat de conformité valide.

L’utilisation de dispositifs médicaux de la société Pan Medical mis sur le marché après le 10 septembre 2016 est donc interdite jusqu’à ce que la société obtienne de nouveaux certificats valides.

L'ANSM a envoyé le courrier ci-joint aux établissements de santé concernés.

Télécharger le courrier

RAPPEL DE PRODUIT - DISPOSITIFS MÉDICAUX - PUBLIÉ LE 28/12/2018 - MIS À JOUR LE 28/04/2021

Retrait du marché de tous les dispositifs médicaux Pan Medical US Corporation distribués depuis août 2016

L'ANSM a été informée de la mise en œuvre d’un retrait du marché, par la société Pan Medical U.S. Corp., de l’ensemble des dispositifs médicaux distribués en France depuis août 2016.